

MOTS CROISÉS
sur le thème du sport :

1	S	_____
2	P	_____
3	O	_____
4	R	_____
5	T	_____
6	I	_____
7	F	_____
8	S	_____

QUELQUES JEUX DE MOTS EN
« PATOS » de Gustave Lambin
Trouvez la bonne définition :

1 Gros clou pour semelle de soulier	A Cri-cri
2 Volée de coup	B Crinchon
3 Grillon	C Croque
4 Femelle du hareng	D Dache
5 Vomir	E Dégelée
6 Qui est maigre et chétif	F Délouffer

- Je suis un cycliste nordiste. En 1961, je gagne le « Prix de la Libération » organisé à Armentières de 1954 à 1969. J'ai également été champion du Monde.
- Je suis né en 1970, je suis footballeur et j'ai joué au poste d'attaquant pour des clubs comme Caen, Amiens, Lille et Toulouse. Je suis l'actuel manager général du SCO Angers.
- Le 30 juin 1912, ce nageur armentierois a participé à « La traversée de Paris à la nage ».
- Nageur armentierois qui a traversé la Manche à la nage en 13 heures et 1 minute en 1958.
- Je suis né en 1983 à Armentières, mon prénom est Dorian, je pratique l'aviron. J'ai été médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Pékin en 2008 et médaillé d'argent à ceux de Londres en 2012. Je suis également champion du Monde et d'Europe.
- Je suis devenu champion d'Europe de boxe française en 2014 dans la catégorie cadet, mon prénom est Stanislas.
- Je suis né en 1912 à Armentières. J'ai porté le maillot jaune sur le Tour de France 1939 tout en remportant 2 étapes dans cette édition. J'ai également été médaillé d'argent de poursuite par équipes aux Jeux Olympiques de 1932.
- Cycliste professionnel, j'ai gagné la 6^e étape B des 4 jours de Dunkerque en mai 1989 qui arriva à Armentières sur la Place de la République (voir photo en 1^e page). Mon nom de famille est le même qu'une ville du Pas-de-Calais.

RÉPONSES DE LA CHRONIQUE 169 :

Mots croisés sur le thème « les maires » :

1 Labbé. 2 Haesebroeck. 3 Dansette. 4 Mahieu. 5 Daudrumez. 6 Pouchain. 7 Bayart. 8 Vankemmel. 9 Chas.

Jeux de mots en patois :

1 Chaud : Caud ; 2 Chaussettes : Cauches ; 3 Cendres : Chindes ; 4 Petite flûte en métal : Chifflotiau ; 5 Sucre : Chuc ou chuque ; 6 Corde en coton : Clachon .

Edito

La Chronique des archives devient exclusivement web !

Retrouvez désormais sur le site internet des archives municipales tout ce que vous avez l'habitude de découvrir dans la version papier de la Chronique des archives : actualités, "reçus aux archives", articles historiques, jeux, etc.

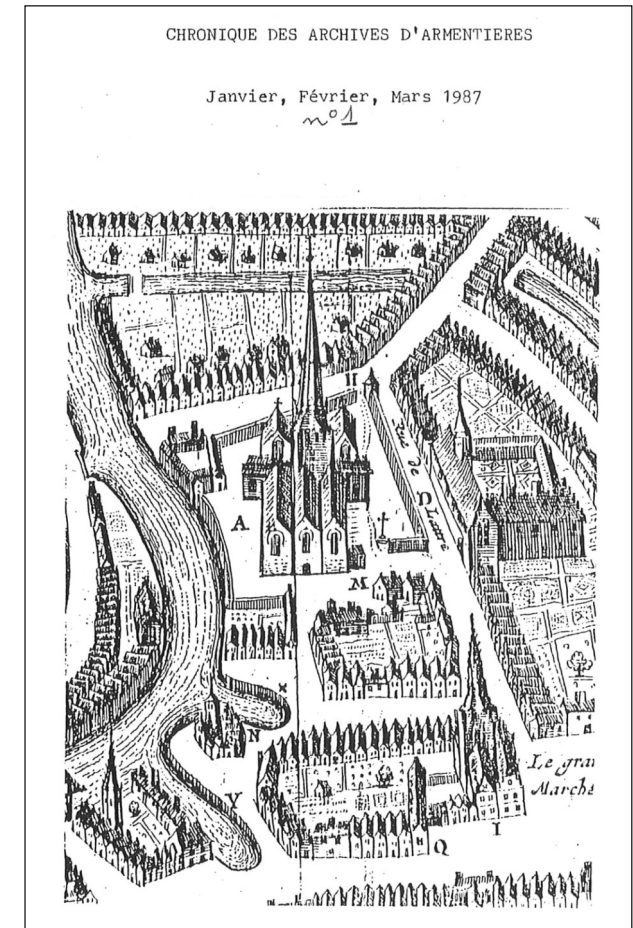
Le site des archives s'enrichira dans les semaines à venir de nouvelles rubriques et de nouveaux contenus : le plan cadastral de 1938, le registre de situation industrielle, des papiers à entête d'entreprises armentieraises, une sélection d'une centaine de cartes et plans, quelques documents anciens tels que la Charte de Jean sans Peur ou le plan de Vaast de Plouich datant de 1637...

Pour ce dernier numéro édité en version papier, nous vous proposons un retour sur quelques « Unes » de la chronique depuis sa création en 1987 !

A très vite sur le site internet !

N°170

Septembre - octobre 2015
ISSN 1953-6550



La première Chronique des Archives il y a 28 ans !

ARCHIVES COMMUNALES D'ARMENTIERES
Mairie d'Armentières - Place du Général de Gaulle
Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous
le samedi de 9h à 11h30.
Fermeture annuelle : la première semaine de février
Téléphone : 03.61.76.20.97 email : archives@ville-armentieres.fr
www.archives.armentieres.fr

JOURNEES DU PATRIMOINE 2015 : LES ARCHIVES VOUS PROPOSENT :

■ Visite guidée « Le patrimoine armentierois du XXI^e siècle »

Sur un circuit en centre-ville, partez à la découverte de bâtiments de réhabilitation emblématique en compagnie du service des archives. Sur inscription préalable : 03.20.44.18.19 ot.armentieres@wanadoo.fr

Dimanche 9h & 15h, départ devant la médiathèque (place Claude Hujeux)

■ Parcours flash codes

Découvrez de nombreux flash codes reliant les principaux bâtiments et lieux patrimoniaux de la ville. Parcours complet disponible sur armentieres.fr

En permanence et à votre rythme

Retrouvez en ligne sur armentieres.fr le programme complet des Journées du Patrimoine.

COMMUNICATION DE M. DE MEULENAERE :

Notes sur le mouvement bonapartiste à Armentières (1828-1884)

À la fin du Premier Empire, une grande partie de la population fut, malgré la défaite suivie d'une occupation étrangère, relativement heureuse de la paix retrouvée ; celle-ci mettait fin, entre autres, aux nombreuses conscriptions des années précédentes, durement ressenties par la jeunesse dont une partie avait pris le service en horreur.

Toutefois, le culte de Napoléon survécut à sa chute ; entretenu par de nombreux militaires de tous grades, il connut encore une recrudescence après sa mort (1821). Cités et villages avaient leurs cercles d'anciens combattants qui perpétuaient les souvenirs de la Grande Armée ; ils devaient cependant faire preuve de discrétion sous peine d'être inquiétés. Comme on le verra ci-après ces réserves disparurent avec l'avènement du Second Empire où, confondus dans une même vénération, « le grand homme » et Napoléon III firent au moins l'objet d'hommages appuyés.

En tout cas, Armentières ne resta pas en dehors du mouvement ; dès 1828, alors que la Restauration s'achevait, les anciens militaires établirent la plus ancienne société de ce genre dans notre pays ; sous le patronage de Saint-Martin, elle fut approuvée le 28 décembre de cette année-là par le préfet du Nord. Son siège se trouvait au café de l'Harmonie⁽¹⁾ ; elle ne devait tout d'abord comprendre que 40 à 50 membres ; les pompiers avaient droit à l'admission. Tous les huit jours, chaque sociétaire devait verser 10 cen-

times pour suppléer aux frais et à la fête du saint patron (11 novembre). Le premier dimanche du mois, de 4 à 8 heures, il y avait estaminet d'un pot de bière par personne, d'une canette pour ceux qui arrivaient entre 6 h ½ et 7 h.

La société se faisait aussi mutuelle puisqu'elle versait, selon ses moyens, une certaine somme aux malades et suspendait leurs cotisations. Deux membres du groupe pouvaient éventuellement veiller leur camarade ; par ailleurs, les indigents recevaient 6 francs par mois. À la mort d'un ancien militaire, les honneurs lui étaient rendus, les frais restant à la charge de la société. Cette dernière avait un domestique « pour corvées et commissions » ; il faisait aussi les convocations à domicile et recevait au total 12 francs. Les noms des sociétaires étaient inscrits sur un tableau avec le numéro du régiment dont ils sortaient et leurs grades, plus tard les états de service par rang d'ancienneté, avec campagnes et blessures.

En 1857, Napoléon III instaura la médaille de Sainte-Hélène, destinée à récompenser les soldats ayant servi sous la Révolution et l'Empire ; le souverain fit organiser de nombreuses remises collectives de cette décoration en sa présence dont une eut lieu à Lille. Bien que des invalides ainsi que de pauvres ouvriers obligés de travailler ce jour-là ne purent s'y rendre, tous reçurent cette distinction ; les présents, fortement impressionnés par la cérémonie, parfois fondant en larmes, revinrent d'autant plus convaincus ; tout ceci porta au paroxysme les marques d'attachement envers la nouvelle dynastie⁽²⁾.

Armentières compta de nombreux médaillés dont il faudra établir un jour la liste complète ; nous avons retracé voici quelques temps la vie de l'un d'entre eux qui fit partie du dernier carré des survivants⁽³⁾.

Au banquet des anciens militaires du 15 novembre 1863, le septième et dernier couplet d'une cantate donnée à cette occasion, rédigée par Henri-Auguste Gouttière, instituteur et homme de lettres comme il aimait à s'appeler⁽⁴⁾, donne le ton sur les sentiments politiques animant le groupe :

Mes chers amis, saluons le génie
Dont le pouvoir préside à nos destins
La fermeté veille sur la patrie !
Lorsque sa voix ranime l'espérance
Lorsque sa main nous conduit au bonheur
Redisons tous, pleins de reconnaissance
Vive notre Empereur⁽⁵⁾

Le nouveau règlement institué en 1865 rappelle d'ailleurs que la société avait tout d'abord été « formée des débris⁽⁶⁾ de la vieille armée de Napoléon I^{er} ». Sous le Second Empire vinrent se joindre à elle les militaires ayant servi lors des campagnes d'Italie, de Crimée ainsi que dans le corps envoyé au Mexique. En 1866, lors de l'épidémie de choléra, trois membres de celles-ci se distinguèrent et furent recommandés pour une distinction honorifique ; il s'agissait de :

- Charles Vallerand, ex soldat au 16^e de ligne, « [...] soignant et ensevelissant jour et nuit les pauvres cholériques ; son dévouement lui faisait négliger ses affaires personnelles et son commerce [...] » ; plusieurs fois, il fit lever sa femme la nuit pour porter des literies chez des malades n'ayant plus de paillasses.

- François Lamérand, ex sous-officier au 2^e lancier ; dix-sept membres de sa famille eurent le choléra, presque tous soignés par lui ; deux de ses enfants, deux beaux-frères, des neveux et nièces moururent ; lui-même eut une fluxion de poitrine et fut administré des sacrements mais finit par guérir.

- Alexandre Caron, ex voltigeur au 24^e léger et Erasme Descamps, ex grenadier au 74^e de ligne « [...] étaient aussi de vrais ambulants, allant partout donner leurs soins et très souvent même où on ne les appelait pas [...] ».

En 1867, la société fit des démarches afin d'obtenir un drapeau parmi ceux accordés par l'empereur ; le 11 février, on leur répondit qu'il n'y en avait plus de disponibles. Le 28 du même mois, nouvelle demande où l'on fit remarquer que des chorales n'ayant jamais rendu service à la patrie recevaient l'étendard en question. Enfin, après d'autres courriers en mars et avril, on reçut le précieux objet à la fin du mois d'août.

En 1868, le groupe s'adjoignit une fanfare dont le nombre était limité à 25 membres qui devaient se recruter parmi les fils d'anciens militaires. Bien que légalisée par le maire et le préfet, elle rencontra dès ses débuts une franche hostilité de l'harmonie municipale dite aussi société philharmonique, qui multiplia les vexations à son égard, par exemple en faisant des démarches pour l'empêcher de participer à des festivals ou en occupant l'estrade où se donnaient les concerts alors que le moment de jouer venait, etc. La société estimait que ses musiciens, qui ne recevaient rien de la ville et comptaient simplement sur leurs propres économies, auraient dû être mieux traités.

L'année suivante, pour le 15 août, jour de la fête de l'empereur, qui coïncidait avec le centenaire de la naissance de Napoléon I^{er}, les anciens militaires, « fiers du nom de français et de la gloire immortelle de nos souverains bonapartistes » voulaient marquer l'événement en élevant au milieu de la grand' place un monument allégorique surmonté de sa statue ; il s'engageaient à l'installer mais aussi à payer son illumination⁽⁷⁾. Un rapport adressé au préfet le 16 août mentionne les maisons pavées et autres mais pas de statue ; la fanfare eut quand-même droit à l'estrade pour cette occasion⁽⁸⁾. Le 9 août 1870, on lui accorda un uniforme militaire : képi, pantalon bleu à bande, ceinturon avec sabre⁽⁹⁾. Toutefois, après une guerre mal engagée, la défaite puis la chute de Napoléon III, la société voyait en grande partie son monde disparaître.

En 1881, son siège avait été transféré à l'estaminet de la Vignette, au numéro 2, tenu par Régis Plaisant ; elle ne comptait plus que 31 membres alors qu'elle en avait eu jusqu'à 150 ; la même année, après une décennie où elle espéra probablement la restauration du régime défunt, un nouveau règlement fut adopté qui n'avait « [...] d'autre but que de remplacer celui existant sous l'Empire et nécessitait des modifications [...] »⁽¹⁰⁾. En 1880, une autre société avait fait son apparition, regroupant sans doute de plus jeunes ex militaires, au nombre de vingt-trois, siégeant au cabaret « A l'entrée de Milan », rue du Faubourg de Dunkerque⁽¹¹⁾, chez Joseph Helle⁽¹²⁾.

Quant à la fanfare, on mena contre elle une guerre incessante, retracée dans un long rapport au préfet ; un des épisodes les plus marquants de celle-ci se déroula lors des élections municipales où ses membres combattirent énergiquement les sortants qui leur étaient défavorables. Ceux-ci échouèrent au premier tour mais au second « [...] les débus, après avoir mis en œuvre les moyens les plus scandaleux auprès de la classe ouvrière, danse, bière, jambon etc., ont réussi à se faire réélire du conseil et ici recommence une nouvelle série de vengeance [...] ». Finalement, nos musiciens se retirèrent en Belgique, à Ploegsteert, au hameau de la Petite Flandre, où, avec l'appui d'un brasseur, ils jouèrent tout d'abord sous une tente puis dans un « casino » en planches à la grande joie de la population. Reconnus par les autorités locales sous le nom de

« fanfare franco-belge » et comptant un nombre illimité de membres, elle subsista bien que la municipalité ait fait des démarches jusqu'au ministre pour l'interdire. Par la suite, une pétition des débitants de boissons se plaignant du manque à gagner entraîné par cette situation, ramena une partie des musiciens en France ; ils constituèrent « La Grande Fanfare » où l'antipathie envers la Philharmonique persista longtemps⁽¹²⁾.

Toutes ces arguties avaient sans doute un arrière-fond politique car le mouvement bonapartiste était encore assez puissant dans notre ville. D'après un rapport du commissaire de police du 16 août 1884, le 14, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du 15, une messe commémorative eut lieu en l'église Saint-Vaast. Quelques minutes avant l'office, on vit entrer, venant de toutes les directions, trois cents personnes par groupes de vingt à vingt-cinq portant à la boutonnière des immortelles bleu foncé, plus cinq à six cents autres sans ce signe. À l'issue de la cérémonie, les premiers allèrent en cortège à l'estaminet des Arts et se séparèrent après quelques libations. Dans la soirée et celle du lendemain, on les retrouvait avec d'autres dans divers cafés, entonnant des chansons qui témoignaient de leur attachement bonapartiste.

Le commissaire analysait ainsi la situation : « [...] comme ailleurs, de tous les partis hostiles au gouvernement de la République, les partisans de l'empire se distinguent par leurs allures bruyantes et tapageuses de manière à donner le change sur leur nombre et leur importance. Cependant, il résulte de nos renseignements que depuis deux ou trois ans, ils ont gagné du terrain à Armentières ; ils n'ont pas dans cette ville des personnalités redondantes pour les diriger, quatre ouvriers actifs, remuants, que je pourrais désigner, suffisent à la besogne ; il est bon de dire aussi que deux tiers de nos manufacturiers dont la plupart sont notoirement connus pour leurs opinions royalistes d'une manière occulte toujours et ostensible quelques fois, se joignent à eux pour, de leur personne et de l'influence que leur donne leur situation industrielle, manifester contre la République, n'importe à quelle occasion et sous quel drapeau [...] »⁽¹³⁾.

Cette dernière remarque valait pour d'autres lieux, à Paris par exemple où l'on organisait des « banquets impérialistes » réunissant également les deux partis. Cependant, une nouvelle génération arrivait aux affaires et bientôt ceux-ci s'effacèrent largement au profit de mouvements plus adaptés à l'époque (droite plus ou moins modérée, radicaux et socialistes avec leurs variantes).

(1) Actuellement le restaurant « Subway », restauration rapide.

(2) Voir la récente étude de J. M. Decelle, *Les « vieux débris » de Napoléon I^{er} et la médaille de Sainte-Hélène dans le Pas-de-Calais*, Bulletin de la Commission Départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, t. XXII, 2005, pp. 89-121.

(3) F. de Meulenaere, *Un des derniers soldats de la Grande Armée : L'Amour-Parfait-Alexandre Vanoye, natif d'Armentières (1795-1897)*, Chronique des Archives municipales, n° 99 (avril 2014), pp. 2-3.

(4) Nous avons retracé sa biographie dans la Chronique n° 147 (nov.-déc. 2011), p. 3.

(5) Archives municipales d'Armentières (AMA), 1.752.1 (boîte 597).

(6) Cette expression, fréquemment utilisée n'était évidemment pas dépréciative. (7) AMA, 1.752.1.

(8) Archives départementales du Nord (ADN), M 141/95.

(9) ADN, M 222/30.

(10) ADN, M 222/34.

(11) actuelle rue des Résistants.

(12) ADN, M 222/30 et *La Belle Époque à Armentières*, commission Armentières hier et aujourd'hui, Dunkerque, 1986, où Fabrice Hameaux a évoqué les faits en question (pp. 117 et 119) ; une monographie détaillée reste à faire.

(13) ADN, 2V 81.